

quelque sorte qu'une image de nos classes hebdomadaires. C'est tout simplement un recueil de nos meilleurs dévotions retouchés avec tout le soin dont nous avons été capables, et dont voici le programme.

- 1° Un petit essai sur la première cause publique de Cicéron, par M. Laurent Charlebois, Henri Vallière et Odilon Garnot.
2° La Califorme, — déclamation en Anglais, par M. Peter Ryan.
3° L'écuyer et le serin, thème latin par M. L. Charlebois.
4° La mauvaise foi, d'après Cicéron version latine par M. Langevin.
5° Les deux ruisseaux, vers latins par M. Oct. Paquin.
6° Le génie, le peloton de fil et l'enfant; par M. O. Garnot.
7° Les derniers instants de Wolf et de Montcalm, composition anglaise, par McPherson Lemoine.
8° Les Troquois payens, et les Troquois Chrétiens, parallèle — par MM. Vallière, Paquin, Langevin et Charlebois.

Ce ne sont là, il est vrai, que des devoirs d'écoliers; cependant comme ils ne sont pour la plupart que des traductions ou des imitations de chefs d'œuvres anciens ou modernes, il serait difficile que même après avoir passé par nos mains, ils ne présentassent pas encore quelque intérêt. Mais ce qui nous rassure surtout, c'est que ceux qui daignent nous honorer de leur attention, sont beaucoup plus des pères que des juges.

Ces différentes compositions ont été débitées ou lues avec beaucoup d'intérêt: La 7me et la 8me surtout, entièrement nationales, offraient à l'imagination et au talent des élèves une riche matière, et nous nous batons de dire qu'ils ne sont pas demeurés au dessous d'un sujet si propre à les inspirer.

Immédiatement après, a commencé la distribution des prix où nous avons remarqué une particularité intéressante; c'est que chaque élève qui avait obtenu quatre accessit recevait un prix nommé, prix du 4me accessit.

Peut-être nous trompons nous, mais il nous semble que cet usage est particulier aux RR. Pères de la Compagnie de Jésus: selon nous, ce prix est le premier après celui d'Excellence, car il suppose dans l'élève qui l'a mérité, un talent étendu, et une application soutenue, dans toutes les matières.

En somme, cet exercice donne les plus belles espérances pour l'avenir du Collège des RR. Pères qui n'est encore qu'à son début. Nous faisons des vœux bien sincères pour que le nouveau Collège en voie de construction, s'élève au plus vite, afin de permettre aux habiles Instituteurs d'ouvrir le cours complet, ce qu'ils n'ont pu faire jusqu'à présent à cause de l'exiguïté du local actuel.

Distribution des Prix, au Pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame.

Mercredi dernier, la distribution des prix a eu lieu dans cette Institution si avantageusement connue du public. Les exercices ont commencé à 2h P. M. L'immense salle, dite la communauté, était remplie par les parents, des jeunes élèves du pensionnat: à son fond, sur une estrade en forme d'amphithéâtre se trouvaient les jeunes demoiselles: au milieu de l'estrade, s'élevait la statue de la Vierge sous un dais d'où s'échappaient de gracieuses draperies blanches ornées de fleurs. C'était sous son doux patronage que cette troupe de jeunes vierges allaient donner des preuves de leur application et de leurs succès pendant l'année: c'était sous ses yeux qu'elles allaient en recevoir la récompense. C'était vraiment un coup d'œil charmant: on sentait qu'une douce pensée de foi animait toute cette scène déjà si pleine de bon goût. Au bas de l'estrade, apparaissaient deux longues tables chargées de couronnes, de beaux volumes richement reliés, et d'autres récompenses: à cette vue plus d'une bonne mère, sans doute, sentait son cœur battre d'espoir et de crainte en pensant à sa fille chérie. La séance dura près de trois heures avec un intérêt toujours croissant: il y eut même des moments saisissants où de douces larmes s'échappaient de tous les yeux; par exemple, à la lecture des compositions dont plusieurs étaient dignes des plus grands éloges. Nous avons remarqué, entr'autres, celle d'une jeune américaine parlant avec une douceur si pure qu'elle avait goûté pendant son séjour à la Congrégation, et exprimant avec une éloquence pleine d'émotion la douleur qu'elle éprouvait d'être obligée de se séparer de ses chères compagnes pour ne plus les revoir: elle était vivement émue, et l'on voyait qu'elle faisait les plus grands efforts pour pouvoir continuer sa lecture: aussi à peine eut-elle terminé, qu'elle céda en sanglots, et se débâta bien vite pour aller cacher ses larmes au milieu de ses jeunes compagnes.

Cette scène touchante se renouvela au discours de remerciement prononcé à la fin de la séance. Ici encore on parlait avec chaleur de ces années de paix, d'innocence, et de bonheur, hélas! passées si rapidement. Ici, encore de touchants Adieux à des maîtresses et à des compagnes chéries dont il conte de se séparer, même pour rentrer dans le sein de sa famille. Ces mots de séparation, d'adieux furent prononcés avec une émotion vraiment contagieuse: toute l'assemblée était émue jusqu'aux larmes, lorsqu'elle se leva pour entendre le chant du "God save the Queen."

Nous donnons ici le programme de cette séance, dont on a bien voulu nous donner une feuille imprimée. — Communiqué.

1° — Ouverture, Il Turco in Italia, sur deux Pianos, par Mlles Harwood, Jodoin, Vadebonœur, et Meilleur.

2° — Drame intitulé: La Distribution des Prix.
3° — Chant, The Flower Queen, Solo: Mlle Lawlor; Chorus, Mlles Nowlan, McCallion, Boland, Quinn, Harwood, Levitre, McGillis, Murphy, Telt, Meilleur, et Healy.
4° — Lecture des compositions.
5° — Distribution des prix.
6° — Musique, Grande Marche Héroïque pour deux Pianos et Harpe, par Mlles Harwood, Lawlor, Levitre, Baudet et Brauneis.
7° — Premier Acte d'un Drame Anglais.
8° — Distribution des prix de la 3ème classe Anglaise et Française.
9° — Musique, Grand Duo par Herz, deux Pianos, Mlles Jodoin et Meilleur.
10° — Dernier acte du Drame Anglais.
11° — Distribution des prix de la quatrième classe Française et Anglaise.
12° — Chant, Cantate de Ste Cécile, Solo, Mlles Harwood, Brauneis, Lawlor, Vadebonœur, Levitre, McCallion, Duo, Harwood, Levitre, Chorus, Dubé, Duckett, Desjardins, etc. etc.
13° — Distribution des prix de la 5ème classe.
14° — Musique, Les Trois Amies, par Bertini, à six mains, Mlles Brauneis, Morrogh, et Choquet.
15° — Distribution des prix de la 6ème et 7ème classes.
16° — Musique, Les Roses, deux Pianos, Mlles Harwood, Brauneis, McGillis et Morrogh.
17° Distribution des prix, pour Italien, Musique, Broderie, Peinture, Dessin, Couture unie, Crochet, Tricotage, Economie Domestique.
18° — Proclamation des prix de Sagesse et d'Excellence. (1)
19° — Grande Marche du Connonement, par Mlles Jodoin, Vadebonœur, Meilleur et Lawlor.
20° — Chant, "God save the Queen," accompagné de deux Pianos et de deux Guitarras.

Il n'est pas surprenant que j'insiste et te presse De ne pas différer le vu de ta tendresse: Je n'ai rien tant à cœur que de voir honorer Ce bonhomme qu'avec toi tu n'as vu tant pleurer. C'est par à ses bienfaits, et même à son estime. Je l'estime aussi cette fin magnanime, Ce talent souverain, ce génie éminent Qui, plus hardi que Païgne, en son vol étonnant S'élevait de la terre et soutenait ses ailes Du souffle inspirateur des plages immortelles. Je lui donne mes vœux, et tant que je vivrai De concert avec toi, je les lui donnerai.

Ah! quand je reverrai ce palais magnifique, Où le grand homme, assis au foyer domestique, Avec les compagnons de ses rudes travaux, S'élevait avec eux comme avec des égaux, On laissait volontiers même une affaire urgente Pour consoler le pauvre ou la veuve indigente, Ou, débrouillant les torts d'un plaideur malheureux, Le pria d'interrompre un procès dangereux! Ah! quand je reverrai la rapide rivière Qu'une digue retient dans son lit prisonnière, Et dont chaque printemps le cours capricieux Entraîne un pont flottant d'un bois si précieux! Quand j'entendrai rouler ces machines bruyantes, Et tourner soudainement tant de meules broyantes Dont la dent qui saisit le frottement écrasé Le rejette à l'instant même pulvérisé, Comme au jour de l'hiver du sommet des montagnes Le vent pousse la neige au fond de nos campagnes! Quand je voyerai sur ces routes de fer Dont l'éclaircie bruit sensible imiter l'ouragan, Et dont les chars brûlants, fidèles à leurs traces, Par un élan rapide effacent les espaces! Et quand je reverrai ce collège, orgueilleux De porter à jamais un nom si glorieux, Dont le Cours est basé sur un nouveau système Qu'il ne prit point ailleurs, mais qu'il conçut lui-même, Cours qui bien mérité, parfaitement compris, Parait le plus parfait aux besoins du pays! Et quand j'irai prier dans le riche et saint temple Où le fidèle adore et le prêtre contemple Le Dieu qui tous les jours descend sur nos autels Pour faire sa demeure au milieu des mortels! Enfin, quand je prierai sur les restes livides De l'auteur libéral de tant d'œuvres splendides, Mon cœur, comme une mer en proie aux tourbillons Que tourment en grondant les fougues aquilons, Sentira bouillonner la source de ses larmes Comme au jour où sa mort a causé nos alarmes!

Mais tu gémis encore; mais tu gémis toujours! Industrie, ô tes pleurs sur le pain de tes jours! Je l'entends s'écrier: "Cruelle destinée! Faut-il que si tôt je fusse condamné? A voir ravir mon père à mes embrassements! La mort a méprisé mes vœux et mes serments. Que peut-il me rester qui me soit cher au monde! Il est mort! il est mort! Dans la douleur profonde Ou mon âme est plongée, il ne me reste plus "Qu'à donner à son nom des regrets superflus!"

De ton cœur trop ému la plaie encore saignante Te capable de nouveau d'une douleur poignante. Je voudrais appliquer un baume à tes douleurs! Mais, quoi! je n'ai moi-même à l'offrir que des pleurs! Je te laisse livrée à tes tristes pensées; Dans ces cruels moments tes larmes trop pressées Ont besoin de couler, comme coulent les eaux D'une source trop pleine en de petits ruisseaux. Ah! tu peux t'aillir l'âme. Dans la mort de ton père Tu pourrais voir un terme à ton état prospère, Si tu ne fais toi-même un généreux effort Pour prévenir les maux qui menacent ton sort.

Pleurez, riches, pleurez cet homme inestimable! Le meilleur citoyen, l'ami le plus aimable, Vengeur de l'opprimé, défenseur de la paix, Heureux du seul plaisir de semer les bienfaits, Digne ami du savoir, protecteur de l'étude, Comprenant tout l'état dans sa sollicitude, Traitant comme les siens vos plus chers intérêts, Il a bien mérité vos plus cuisants regrets.

Pleurez, surtout, pleurez, ô fils de l'indigence! Vous que le sort partage avec moins d'indulgence; Car vous ne serez plus les objets de ses soins. Hélas! il a cessé d'entendre vos besoins! Le vieillard en larmes a vu mourir son frère, La veuve son époux, l'orphelin son père, L'indigent le soutien de ses pas incertains. Le malheureux, l'ami qui lui tendait les mains.

Mais tout n'est pas perdu; vous avez l'assurance, Pauvres infortunés, qu'on plaint votre souffrance. Vous êtes entourés de cœurs compatissants Qui voudront soulager vos besoins trop pressants. Oh! vous avez encore une bien tendre mère Capable de calmer votre douleur amère! Elle n'oubliera point que ses vœux les plus doux Sont de faire à son tour ce qu'a fait son époux. Eh! vous avez des sœurs! leur sainte vigilance Les conduira vers vous du soin de l'opulence. Vos riches ont aussi des cœurs tout fraternels: Privés de la tendresse et des soins paternels, Vous les verrez former une ligne paternelle Contre les cris plaintifs de votre faim croissante, Ainsi que pour donner encore plus de vraies Au village surpris de sa propre grandeur.

Oh! que vous soyez que la douleur anime, Qui voyez dans cet homme un titre à votre estime, Gardez son souvenir et donnez-lui des pleurs. Dans le temple sacré de vos douleurs Faites monter vos vœux à Dieu Pénitents de la prière. Allez-y quand le jour vient ouvrir sa carrière: Allez, quand le soleil baignant vers son coucher Donne plus de hauteur à l'ombre du clocher. La prière du cœur que l'église commande Est le dernier devoir que le chrétien demande En passant de la mort à l'immortalité Et du séjour des maux dans la béatitude.

Les Dimes. L'Avenir du 16 courant public une requête qu'il dit être signée de 128 cultivateurs de la paroisse de St. Georges, comté de Rouville, et lui avoir été envoyée pour être expédiée à Toronto — ce qu'il a fait avec empressement, ajoute-t-il. Cette requête est adressée à l'Assemblée législative, et expose que la dime, telle que payée en Canada, est vicieuse sous bien des rapports.

1° Parce qu'elle repose sur un principe toujours mauvais, la faculté du paiement d'une obligation laissée au débiteur, mettant le contribuable entre sa conscience et son intérêt, et créant ainsi presque nécessairement une source d'immoralité; et qu'une loi qui peut être chaque jour impunément violée est toujours une mauvaise loi. 2° Parce qu'elle crée et entretient la défiance entre le créancier et les débiteurs de la dime, et est par conséquent nuisible sous le rapport religieux. 3° Parce qu'elle ne pèse que sur la population agricole, tandis que les villages, très considérables dans quelques localités, n'y contribuent en rien.

Puis les requérants demandent l'abolition de la dime, et la substitution de cotisations à l'instar de celles des écoles, ou de tout autre moyen que dans sa sagesse la législature croira convenable d'adopter.

Extraits de Journaux. (De la Minerve.) Nous voyons par un avis de motion de l'hon. M. LaFontaine, qu'il doit proposer que les lois actuelles de l'éducation soient rappelées, et

sans doute y subtituer une loi nouvelle. Cet avis n'a pas laissé que de nous surprendre, car nous nous rappelons que dernièrement M. LaFontaine lui-même répondant à une question du Dr. Fortier, s'enquérant si le gouvernement avait en contemplation quelque changement à la loi d'éducation, avait dit que le gouvernement ne se proposait pas de rien faire de cette nature à ce sujet. Quelle a pu être la raison qui a amené cette nouvelle détermination de la part du gouvernement, nous l'ignorons ou à peu près. Si nous en croyons la rumeur qui court ici, le gouvernement aurait cédé à l'obssession d'un certain nombre de membres, qui jamais ne sont contents de ce qui existe, et qui sans cesse veulent des changements. Il serait bon néanmoins de se persuader qu'il est de ces sujets, où c'est tout détruire que d'être sans cesse dans l'hésitation, car c'est laisser croire au peuple que vous-mêmes, vous n'êtes pas sûrs si ce que vous faites est bien dans son intérêt. Or, comment voulez-vous que lui-même il le croit après cela, surtout s'il s'agit d'une chose dont il ne comprend pas bien l'utilité pour laquelle vous le faites payer sans lui amener aucun retour de suite? Quand même donc notre système ne serait pas le plus parfait, il nous semble qu'il serait mieux de le laisser subsister quant au fond, se contentant d'améliorer tous les ans ce que l'expérience suggère.

Nous ne voyons pas d'ailleurs à quel système nouveau nous pourrions avoir aujourd'hui recours, si du moins nous désirons vraiment un système d'éducation générale. On a essayé de la cotisation volontaire, et ce n'est qu'après s'être convaincu que jamais par son moyen nous n'aurions un système d'éducation générale, qu'on l'a abandonnée. Reste donc la cotisation forcée, que l'expérience a prouvé être le seul système vraiment équitable et praticable généralement. Cependant dans les amendements de la session dernière, on est parvenu à combiner les deux systèmes ensemble avec certaines restrictions. Que veut-on donc nous donner cette année? Reviendra-t-on à un système qu'on a reconnu insuffisant après quelques années d'expérience? Nous ne pouvons nous empêcher de le répéter, toutes ces tentatives ne sont propres qu'à démoraliser le peuple. Bientôt il ne vaudra plus d'aucune loi qui le contraindra tant soit peu. Il est temps qu'on y fasse une attention sérieuse. Ce qui s'est passé dans certaines paroisses, et les actes auxquels on s'est porté, doivent être un avertissement. Ils montrent qu'il est dangereux de ne pas tenir ferme. Si dès la première année de l'existence de la loi, on eût forcé toutes les municipalités à la mettre en opération, elle fonctionnerait partout sans opposition. Mais comme on a laissé le champ libre aux égoïstes, ils n'ont pas manqué d'entraîner avec eux un grand nombre de dupes.

Nous apprenons que les membres du barreau du Haut-Canada qui se trouvent présentement à la capitale, ont donné un dîner aux avocats du Bas-Canada maintenant à Toronto. La réunion se composait de près de cent personnes. M. Baldwin présidait supporté d'un côté par le Juge en chef et de l'autre, par M. LaFontaine. Le tout s'est passé avec beaucoup d'harmonie et d'éclat, et a produit une satisfaction des invités et des conviés.

Une autre lettre que nous recevons de Toronto nous dit que les quatre cas de choléra dont il a été question n'étaient que des cas de choléra du pays, si commun à cette saison de l'année, mais aucun n'a été fatal. Le Courier dit que New-York se maintient dans un état de salubrité rassurante. D'un autre côté, il annonce que deux cas de choléra se sont déclarés à Philadelphie; que l'épidémie fait de grands ravages à Mexico, et régné toujours à Cincinnati, Nashville, St. Louis, Louisville, etc.

LES ORANGISTES. — Le correspondant du Pilot nous apprend aussi que ces soi-disants amis de la paix ont fait un grand vacarme dans les rues de la capitale, le 12 du courant. "Les orangistes, dit-il, ont essayé de faire une émeute ici, mais il n'ont pas réussi, grâce à la tolérance et à la patience des catholiques Romains de cette cité qui ont donné un digne exemple à leurs concitoyens. Durant la nuit du 11, les gens paisibles n'ont pu dormir, à cause des coups de feu continus des fusils et des pistolets, et du bruit des corps de musique; et le 12, ils ont eu une grande procession avec des drapeaux et des rubans couleur d'orange."

M. DUPUY, PTE. Collège de l'Assomption, le 11 de juillet, 1850.

COLLEGE JOLIETTE. L'EXAMEN public du Collège Joliette aura lieu le 31 du courant et le 1er Août. Les parents des Elèves et les amis de l'Education en général, sont priés d'y assister. ET. CHAMPAGNEUR, PTE. Directeur. Industrie, 10 Juillet, 1850.

COLLEGE DE CHAMBLY. Les Parents et les amis de l'Education en général, sont priés d'assister à l'Examen Public des Elèves du Collège de Chambly, qui aura lieu le 22 et le 23 du courant. Cet examen se fera en trois séances, la 1re de 9h à 11h. A. M.; la 2e de 2 à 5h. P. M.; la 3e et dernière à 9h. A. M. Celle-ci sera suivie de la distribution solennelle des prix. F. P. LAHAYE, Pte. S. V.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR. CONTENANT UNE SERIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSEERES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC. PAR F. X. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages. Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit. P. GENDRON, IMPRIMER-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE. Les Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron St. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné. C. GATTELLI, Rue Notre Dame, près de Dussencours, Montréal, le 4 juin 1850.

NAISSANCES. En cette ville, samedi dernier, la Dame de M. Robert Terroux, a mis au monde un fils.

DÉCÈS. A Verchères, le 13 du courant, Delle. Mathilde Peltier, âgée de 15 ans et 8 jours. A St. Grégoire, district des Trois-Rivières, le 16, Dame Marie-Louise Langlais, veuve de Louis-François Bilodeau, Ecr., de la Petite-Rivière St. Charles de Québec, à l'âge de 78 ans. A Québec, le 15, à l'âge de 71, ans M. Guillaume Roy, ancien et respectable citoyen de cette ville. — Le 13, Dame Thérèse Plamondon, veuve de M. Augustin Plamondon, à l'âge de 74 ans. — Le 11, Delle. Marie Duplessis, âgée de 83 ans.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE DES FILLES. Le 25 du courant, à DEUX heures P. M. aura lieu la distribution solennelle des Prix du CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE DES FILLES, dans l'Église Paroissiale. La séance sera ouverte par une Conférence dogmatique entre deux Prêtres. Montréal, le 19 juillet 1850.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE. Les Exercices littéraires du Collège de St. Hyacinthe commenceront mardi, 30 juillet à 1h P. M.; ils seront continués le lendemain en deux séances, la première à 1h P. M. et la seconde à 1h P. M. Jeudi 1er Août, aura lieu la Bénédiction Solennelle de la première pierre du nouveau collège; la cérémonie commencera à 9 heures. Le même jour à 2h. P. M. se fera la distribution des prix après laquelle commenceront les vacances. Les Directeurs du Collège de St. Hyacinthe invitent respectueusement dans cette circonstance les amis de l'éducation en général, et spécialement les membres du Clergé de qui ils ont reçu un encouragement si flatteur et les citoyens bienveillants qui ont manifesté un intérêt particulier à l'institution qu'ils dirigent. Pour les Exercices littéraires, on se procurera des billets d'admission au collège avant les séances: vu l'exiguïté du local on n'admettra de jeunes personnes que les sœurs des élèves. Par suite d'arrangements avec MM. les membres de la compagnie qui a l'administration du chemin de fer, des chars partiront de Longueuil le mercredi et le jeudi à sept heures du matin et le jeudi de St. Hyacinthe à cinq heures du soir. St. Hyacinthe 12 juillet 1850.

COUVENENT DE LONGUEUIL. L'EXAMEN public des Elèves du Couvent de Longueuil aura lieu le 31 juillet, en deux séances; la première commencera à 1h P. M., et la seconde à 1 heure P. M. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. La dernière séance sera terminée par la distribution solennelle des prix, après laquelle s'ouvriront les vacances. La rentrée des élèves aura lieu le 9 du mois prochain. Il est important que toutes se rendent au pensionnat le même jour. Longueuil, 13 juillet 1850.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION. L'EXAMEN public des Elèves du Collège de l'Assomption aura lieu le vingt-neuf, le trente et le trente-un du courant, en cinq séances, la première le lundi après midi et les quatre autres les deux jours suivants. Les parents des enfants et les amis de l'éducation y sont spécialement invités. Après la dernière séance commenceront les vacances. La rentrée des élèves se fera le vingt quatre de septembre prochain à six heures du soir. Nous croyons devoir profiter de la circonstance pour avertir que ceux qui désirent avoir des places pour leurs enfants, feront bien de les obtenir d'avance. M. DUPUY, PTE. Collège de l'Assomption, le 11 de juillet, 1850.